

Tout ce qui se passe à La Table est dans...

CARTES SUR

TABLE



Tableau de « Jim » SANDRAZ

Rédaction : Claude BAUER - Alain BORREDON - Bernadette LAHAYE - Arnaud MANTOUX
Brigitte MAURAZ (correspondante Dauphiné Libéré)
Jacky MOUTARD - Hervé VICHERY - Mairie de La Table

Mise en page : Marlène GUCHER

Crédit photo : Claude BAUER - Anthony FACHINGER - Brigitte MAURAZ
Jacky MOUTARD - Hervé VICHERY - Mairie de La Table

Impression : Imprimerie de Savoie

Tirage : 350 exemplaires - Janvier 2017

Le mot du maire

Tableraines, Tablerains,

L'année 2016 qui s'achève ne nous prédispose pas à l'euphorie. En effet, à l'international, des conflits tragiques et barbares, entraînant des déplacements de populations, relancent des tensions entre blocs que l'on croyait appartenir au passé.

Cette situation, véritable bond en arrière pour notre civilisation, n'est pas sans conséquence pour notre pays qui doit faire face pour la deuxième année consécutive à une recrudescence d'attaques terroristes malgré l'instauration de l'état d'urgence.

C'est dans ces conditions que le premier semestre 2017 sera dominé par les élections présidentielles et législatives. Durant cette période, nous assisterons à une surenchère de promesses en tout genre et sans grand risque d'erreur, on peut parier que le second semestre sera le retour aux dures réalités du quotidien.

Mais n'oublions pas : « *La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres* », Wilson CHURCHILL, 11 novembre 1947 à la Chambre des Communes.

Et la nôtre commune ? Vous trouverez dans les pages suivantes le bilan de l'année et les projets à venir. Dans leur conduite ce qui nous impacte, c'est la DIMINUTION !

- diminution des dotations de l'Etat,
- diminution des taux des subventions,
- diminution des concours extérieurs,
- diminution de la qualité des services publics pour les citoyens et la mairie.

Il nous est conseillé de nous adapter, de mutualiser, de fusionner... mais marier deux pauvres n'a jamais fait un riche ! Il faudra s'adapter à cette nouvelle donne pour maintenir les mêmes prestations, et vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour défendre au mieux les intérêts de la commune.

Malgré tous ces éléments négatifs, il y a une raison d'espérer qui apparaît à travers le réveil associatif et l'engagement citoyen d'un groupe tout particulièrement dévoué. Je les encourage vivement à persévérer dans cette voie dynamique de renforcement de lien social sans être animé du désir de vouloir chambouler toute la société.

A tous ces bénévoles, de tout cœur, merci !

Mes remerciements vont aussi tout particulièrement à l'ensemble des élus, au personnel communal, au Centre Communal d'Actions Sociales qui s'investissent au quotidien et qui se joignent à moi pour vous adresser des Vœux de Bonne Année 2017.

Bien à vous,
Jean-François CLARAZ

Sommaire

Mot du Maire : page 2
Etat-Civil : pages 3 et 4
Budget : pages 5 à 7
Travaux : pages 8 à 11
Avec nos écoliers : page 12
Environnement - nature : page 13
La forêt, un patrimoine et des enjeux économiques : pages 14 à 17

Déclaration des ruches : page 18
Economie d'énergie : page 18
Santé : page 19
La maladie du renard : page 20
Animations 2016 : pages 21 à 26
Vie associative : pages 27 à 35
Félicitations : page 36
Calendrier des animations 2017 : page 37
Coin du cuisinier : page 38
Informations pratiques : page 39

Etat civil



Naissances

Noa THOMAS de Noémie SALLES et Arnaud THOMAS, le 28 juillet 2016, domiciliés Les Curtets (*en photo avec son grand-père*).

Baptême civil



Louane GIROUD des Meiniers, entourée de ses parents, parrain, marraine et proche famille a été intégrée dans notre communauté républicaine le 23 juillet 2016.

Mariages



Le 30 avril 2016,
Anabelle VANTILLARD et
Antonio DOS SANTOS, ré-
sidant aux Fugains.



Le 29 octobre 2016,
Françoise MESTRALLET et
Fabrice FOUQUEREAU, de-
meurant Le Mat.

Décès

Simone FORAY née PORTIER, le 12 février 2016.

A l'aube de l'année de ses 88 ans, Simone Foray est partie le 12 février rejoindre ses parents, Pierre-Joseph et Alphonsine Portier ainsi que son frère Roger. Le hameau du Villard-de-La-Table a alors perdu l'une de ses figures du passé. Son enfance a été marquée par la disparition prématurée de son papa des suites de la guerre. Dans la ferme familiale, elle aura un second frère de cœur, son cousin germain, Ernest Vioud. Simone suit avec son amie et voisine Georgette Donjon, sa scolarité à l'école du Villard devenue aujourd'hui un gîte rural. Ses excellents résultats lui auraient permis de devenir institutrice mais ses rêves d'écolière ont été rattrapés par une vie de labeur consacrée aux travaux des champs. Sa mère est veuve. Son frère est bûcheron avant d'être salarié aux cartonneries de La Rochette. Avec ses copines du Villard, Simone sera embauchée à son tour à la caisserie.

De jour comme de nuit, hiver comme été, les trajets du Villard aux cartonneries, se font à pied avant la mise en place d'un service de car. L'ordinaire de la ferme s'améliorera et grâce aux salaires des cartonneries, les premières machines agricoles seront achetées. La vie poursuivra son cours, de son union avec André Foray, musicien dans l'âme à la naissance de ses trois enfants jusqu'à l'arrivée de ses quatre petits-enfants. Malgré les épreuves traversées, Simone a conservé un amour de la terre. Rapide et précise dans ses gestes, elle savait tirer le meilleur parti du jardin et du verger donnant aux légumes et aux fruits une saveur inégalée. Elle s'intéressait à la vie communale et les comptes rendus du conseil municipal donnaient lieu à des échanges nourris avec comme introduction : « Alors qu'est-ce qui se passe au pays ? » Tandis que la lassitude du quotidien la gagnait peu à peu, elle a été associée à un dernier chantier : la dénomination des rues du Villard-de-la-Table.

Etat civil

Décès

Henri ALBERTO, le 22 février 2016, dans sa 98ème année. Henri est né le 13 septembre 1918. Il arrive en France avec ses parents en 1926 et passe sa jeunesse à VOREPPE (Isère). Débute dans la vie active comme chauffeur-livreur chez un marchand de vin à FONTAINE, puis aux Etablissements Veuve ROUX à PONTCHARRA. Il épouse Simone ROUX en 1953 et gère une société de matériaux de construction qui sera vendue en 1975. Il s'est établi à Lonsemard en 1974 où il a rapidement montré un fort caractère. Doyen de la commune depuis le décès de sa sœur le 30 juin 2015, il s'est éteint le 22 février 2016.



Camille MERMOZ, dit « Mil », le 27 avril 2016, à l'âge de 95 ans.

A vu le jour aux Fugains, le 27 février 1921, aîné d'une fratrie de 3 enfants dans une famille de cultivateurs, sa jeunesse se partage entre l'école de Montmalfou et le travail aux champs. En 1945, il épouse Ermance PLANCHE et travaille en qualité de bucheron et maçon saisonnier avant de se consacrer exclusivement au travail de la terre en s'adaptant à toutes les évolutions. Prenant aussi du bon temps avec ses amis, chasse, concours de belote, parties de boules... Epistolier à ses heures, il aimait délivrer des messages plein de bon sens lors des différentes manifestations tabletaines ou aux alentours ! Affecté par la disparition d'Ermance en 2005, il avait repris le dessus en fréquentant les réunions d'anciens du secteur de La Rochette. Doyen de la commune depuis le 22 février dernier, il nous a quitté le 27 avril dans la maison qui l'a vu naître.

Dominique THIERRY, le 12 mai 2016.

Arrivé à La Provenchère en 2010, il exerçait le métier de mécanicien et avait le projet d'ouvrir un garage à La Rochette pour voitures. La maladie l'a fauché à 47 ans et il laisse dans la peine sa compagne Sandrine et ses 2 filles, Anaïs et Vyrienne.

Henri PUCET, le 25 mai 2016.

Né le 25 février 1927, arrivé à La Table en 1968 en vacances, il a ensuite retapé une maison au Chef-lieu avec sa femme Jacqueline, où ils avaient élu domicile depuis sa retraite en 1987. Au décès de sa femme en 2013, il s'était rapproché de ses enfants à Champigny-sur-Marne.



A **LA TABLE**

Bienvenue aux nouveaux habitants :

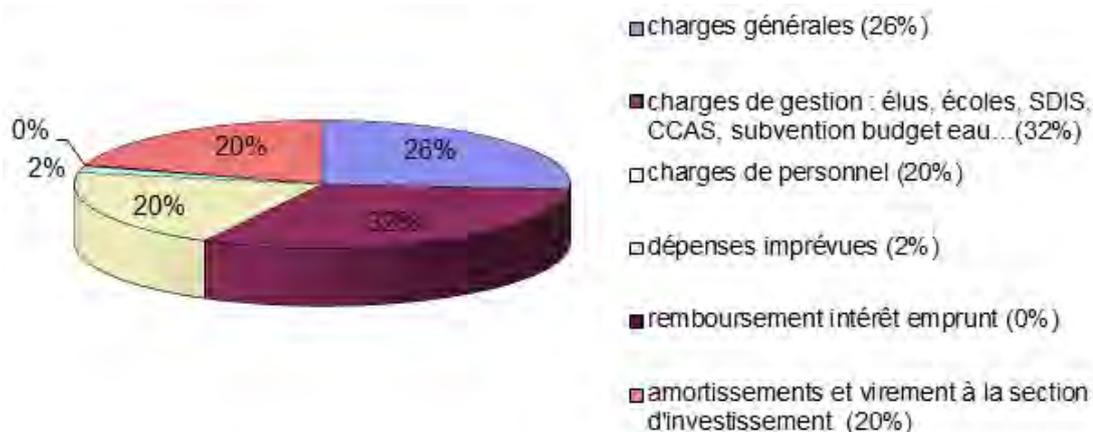
- Sylvie SCHIMMENTTI (La Serraz),
- Jean GARCIA (Les Boissards),
- Rolland COSTE (Les Boissards),
- Laëticia DIELEMAN (La Provenchère),
- Laëticia et Michel NITSCHKE (Les Landaz),
- Laurence LACOUR et Marian BALLETT (Le Villard)
- Marie-Pierre KIEFFER (Les Fugains)
- Marlène STEINLOCHER (Le Villard)
- Christelle DELPLANQUE (Le Villard)
- Clara ARNAULT et Michaël SOL (Le Defay)



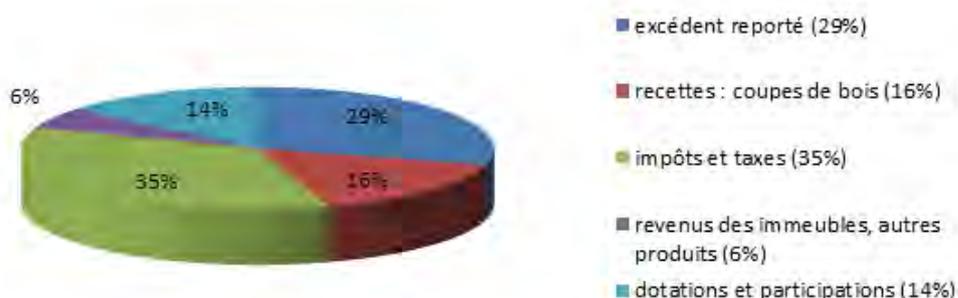
Le Budget Primitif Principal 2016 du Budget Principal

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	
Charges générales (26%)	125 050,00 €
Charges de gestion : élus, écoles, SDIS, CCAS, subvention budget eau... (32%)	150 396,00 €
Charges de personnel (20%)	95 550,00 €
Dépenses imprévues (2%)	7 977,00 €
Remboursement intérêt emprunt (0%)	1 500,00 €
Amortissements et virement à la section d'investissement (20%)	95 849,00 €
TOTAL	476 322,00 €



FONCTIONNEMENT RECETTES	
Excédent reporté (29%)	139 815,42 €
Recettes : coupes de bois (16%)	75 000,00 €
Impôts et taxes (35%)	168 626,58 €
Revenus des immeubles, autres produits (6%)	26 000,00 €
Dotations et participations (14%)	68 880,00 €
TOTAL	476 322,00 €



Section d'investissement

INVESTISSEMENT DÉPENSES	
Déficit d'investissement reporté (13%)	29 750,65 €
Remboursement d'emprunt (4%)	10 030,35 €
Travaux d'investissement (83%)	195 900,00 €
TOTAL	235 681,00 €



- déficit d'investissement reporté (13%)
- remboursement d'emprunt (4%)
- travaux d'investissement (83%)

INVESTISSEMENT RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement (33%)	77 646,00 €
Réserves, TLE, FCTVA, amortissements (24%)	57 335,00 €
Subventions Etat, Conseil Départemental (43%)	102 700,00 €
TOTAL	237 681,00 €



- virement de la section de fonctionnement (33%)
- réserves, TLE, FCTVA, amortissements (24%)
- Subventions état, conseil général (43%)

Encours de la dette au 31/12/2016

Prêt – année de souscription	Montant souscrit	Capital restant dû au 31/12/14	Echéance en
Travaux eau - 2007	150 000,00 €	9 117,57 €	2017
Travaux église - 2009	60 000,00 €	27 391,47 €	2021

Le Budget Primitif 2016 du Budget Eau

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	
Charges générales entretien et réparation, analyses eau (26%)	19 800,00 €
Redevances agence eau (10%)	7 500,00 €
Remboursement intérêt emprunt (1%)	900,00 €
Amortissements et virement à la section d'investissement (63%)	46 991,00 €
TOTAL	75 191,00 €



- charges générales entretien et réparation, analyses eau, (26%)
- redevances agence eau (10%)
- remboursement intérêt emprunt (1%)
- amortissements et virement à la section d'investissement (63%)

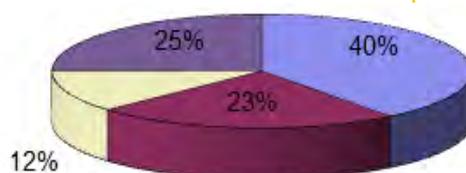
FONCTIONNEMENT RECETTES	
Vente eau, manœuvre de vannes (50 %)	37 450,27 €
Subvention équilibre de la commune (28%)	21 145,00 €
Excédent réporté (10%)	7 504,73 €
Amortissements (12%)	9 091,00 €
TOTAL	75 191,00 €



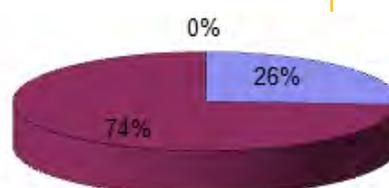
- vente eau, manœuvre de vannes (50 %)
- subvention équilibre de la commune (28%)
- excédent réporté (10%)
- amortissements (12%)

Section d'investissement

INVESTISSEMENT DÉPENSES	
Travaux d'investissement (40 %)	30 000,00 €
Remboursement d'emprunt (23%)	17 800,72 €
Amortissements et écritures budgétaires (12%)	9 091,00 €
Déficit d'investissement reporté (25%)	18 867,28 €
TOTAL	75 759,00 €



INVESTISSEMENT RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement (26 %)	19 767,00 €
Réserves, TLE, FCTVA, amortissements (74%)	55 992,00 €
Subventions état, agence eau (0%)	0,00 €
TOTAL	75 759,00 €



Principaux travaux réalisés en 2016



Réalisation d'un abri bus à Repidon par l'entreprise MERCIER de La Trinité, subventionné en partie par la Communauté de Communes de Cœur de Savoie.

Démolition de la grange à Repidon, par l'entreprise DUVERNEY T.P. de Saint-Jean-de-Maurienne. Un projet de réhabilitation de l'espace est à l'étude.



9 panneaux signalétiques « lieux-dits » et 6 de « bienvenue » :



dont un installé à l'intersection RD 23 et route du Defay a été volé.

7 panneaux d'affichage des hameaux réalisés par Clément JACQUEMMOZ : merci pour son dévouement à la collectivité !

*Repidon
(avant)*



*Repidon
(après)*



*Le Tognet
(avant)*



*Le Tognet
(après)*



*Les Curtets
(avant)*



*Les Curtets
(après)*



5 journées de débroussaillage de l'alpage du Champet par l'entreprise TRV, subvention PPT Belledonne 2015.



Dénomination des rues : le Conseil Municipal a validé les 74 dénominations de voies de la commune (voir compte rendu du 2 septembre 2016). A l'achèvement de ces travaux, un plan sera distribué à l'ensemble de la population.

Route forestière des Parelles, chantier réceptionné le 28 septembre 2016, avec le financement de la Région, de l'Etat et de l'Europe et la participation de la commune de Le Verneil.



Infos travaux

Réseau pluvial à l'entrée du Chef-lieu
par l'entreprise ROUX LATOUR & ROLLAND T.P.



Reprise des façades et menuiserie du bâtiment de la mairie, par l'entreprise COROLA de La Motte-Servolex, cofinancement avec Chambéry Alpes Habitat.

Contrôle débit et pression des 61 poteaux d'incendie.



Travaux envisagés en 2017 - selon ressources

- *Eau potable :*
 - protection des périmètres de captage (fin de la procédure administrative)
- *Mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite*
- *Voirie / réseaux :*
 - Dénomination des rues, numérotation des habitations (pose de la signalétique)
 - Reprofilage de la route forestière de Prévieux depuis les Fruitiers
- *Environnement :*
 - Débroussaillage sur l'alpage du Champet (2ème tranche)
 - Assainissement du bâtiment de la mairie (co-financement avec Chambéry Alpes Habitat)
- *Sécurité :*
 - Réparation du mur de soutènement de la voie communale des Landaz
 - Renforcement du mur de soutènement central du cimetière
 - Sécurisation du Villard
- *Contentieux :*
 - Piliers de l'église
 - Route des Rochers

Site internet : <http://latable-savoie.com>

Réalisé conjointement par Pascal BORDENAVE et Bernard THIABAUD.

Il est opérationnel depuis juillet 2016.

Merci pour leur engagement dans la modernité !



Salle de lecture municipale, notre médiathèque !

L'accès à la salle de lecture et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous.

La salle de lecture, composée d'une centaine de livres, est accessible aux heures d'ouverture de la mairie (sauf si congés ou fermeture exceptionnelle de la mairie). Aucune inscription n'est nécessaire pour accéder aux livres disponibles.

Sur place, la consultation, la communication et le prêt des documents sont gratuits. Le prêt à domicile est consenti à titre gratuit et sans contrôle à tous les usagers, à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur.

Saisie informatique de l'Etat-Civil de La Table

Au cours de l'année, Odette et Aimé FAUCHER, des retraités demeurant à La Ravoire, ont entrepris bénévolement le « dépouillement » des actes d'Etat-Civil pour les périodes ci-dessous :

- **1622-1773 / 1785-1950 pour les naissances.** A noter une période blanche 1773-1785 dû au comportement du curé de l'époque qui avait totalement délaissé la tenue des registres, préférant faire la « bamboche ». Il fût par ailleurs condamné à 10 ans de galères !
- **1622-1797 / 1803-1950 pour les mariages**
- **1622-2015 pour les décès**

Ce travail de plusieurs centaines d'heures, particulièrement exhaustif, entrepris successivement auprès des archives départementales et en mairie, a permis la saisie des données disponibles.

Ce sont les origines de Madame FAUCHER (les MORARD de LA CROIX-DE-LA-ROCHETTE et les CAILLET de PRESLE) qui leur ont fait choisir la Vallée du Gelon. Leur objectif, outre que sentimental, est la mise à disposition d'une banque de données facilement accessible, classée et triée, permettant l'examen des fichiers « familles » où apparaissent des fratries impressionnantes !

Un CD a été remis à la commune, aux archives départementales et à l'association AREDES (Association pour la Recherche et l'Entraide dans la Documentation et les Etudes Savoyardes).

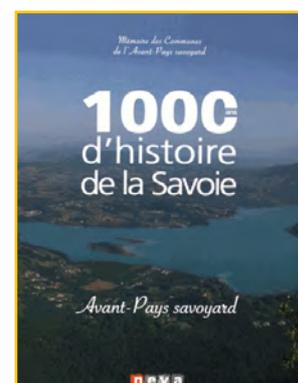
Ce CD contient également les recensements de La Table de 1848, 1876, 1911, 1921 et 1936 ; la mappe sarde de 1730 ; la gabelle de 1561... et 4 870 contrats de mariage, 2900 testaments du canton de La Rochette, issus du Tabellion 1697-1797 !!! Il sera consultable en mairie, sur rendez-vous.

Merci Madame et Monsieur FAUCHER pour le travail accompli !



Projet d'ouvrage « 1000 ans d'histoire en Cœur de Savoie »

L'association de l'Histoire en Cœur de Savoie dont le président est Maurice CLEMENT, vient de lancer le projet de rédaction d'un livre retraçant 10 siècles d'histoire en Cœur de Savoie. Chacune des 43 communes participera à son élaboration. Pour La Table, nous pourrons compter sur le dévouement d'Arlette CHENEVAS-PAULE et Françoise LADOUX pour entreprendre les recherches nécessaires à cette réalisation. La parution de l'ouvrage est prévue pour 2019-2020.



Avec nos écoliers



Les effectifs scolaires demeurent stables pour l'ensemble de la commune de La Table.

Une cinquantaine d'enfants sont scolarisés dans 4 groupes scolaires différents :

- 24 à VILLARD-SALLET
- 9 au BOURGET-EN-HUILE
- 9 à PRESLE
- 8 à LA ROCHETTE

Le coût de scolarité représente une moyenne de 650 € par élève.

La demande de participation financière des parents pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) à Villard-Sallet n'a pas fait baisser de façon significative la fréquentation : 126 enfants répartis en 10 groupes.



Grâce à une très bonne coordination d'Elodie BROHAN, gérant efficacement les N.A.P., le périscolaire et les transports, le rythme de croisière a été trouvé dans la sérénité.

La construction d'un préau très « design » (pourvu d'un toit végétalisé) viendra compléter les équipements tout juste réalisés : le super plateau sportif et son chalet de bois, les carrés potagers pour la satisfaction des parents, des enfants et des encadrants.

Les enfants scolarisés au Bourget en Huile travaillent le thème « Théâtre et Poésie ».

Le spectacle de l'AVARE au Coléo à Pontcharra complètera et animera cette discipline.

Un cycle vélo aura pour finalité la participation à Entrelacs en Maurienne le 23 mai 2017 et peut-être « La Vallée des Défis » pour les plus grands, le 31 mai.

Un court séjour en refuge sera programmé pour les plus grands à cette occasion.

Pour les plus petits, sont prévus, si l'enneigement le permet, un cycle raquettes et skis de fond.

A Presle, un cycle de natation de 6 séances s'est déroulé au mois de septembre pour les enfants de primaire afin de faire valider un test d'aptitude aux activités nautiques et aquatiques pour partir en classe de voile au Bourget-du-Lac.

23 élèves ont réussi mais le projet a été annulé pour raisons administratives.

Des ateliers encadrés par DEBLOCK MANIVELLE seront programmés pendant le 3ème trimestre.

Dans le cadre de la semaine de sécurité, les élèves ont été sensibilisés aux dangers domestiques et aux dangers de la rue lors d'un jeu d'orientation.

Les pompiers ont fait découvrir leur métier pour le grand bonheur de tous les enfants.

Activités communes Presle/ Le Bourget en Huile pour le projet Entrelacs en Maurienne et le spectacle DEBLOCK MANIVELLE prévu le 30 mars à la salle des fêtes.

Que cette année scolaire soit riche en découvertes et permette l'épanouissement de tous.



Environnement

Eau potable

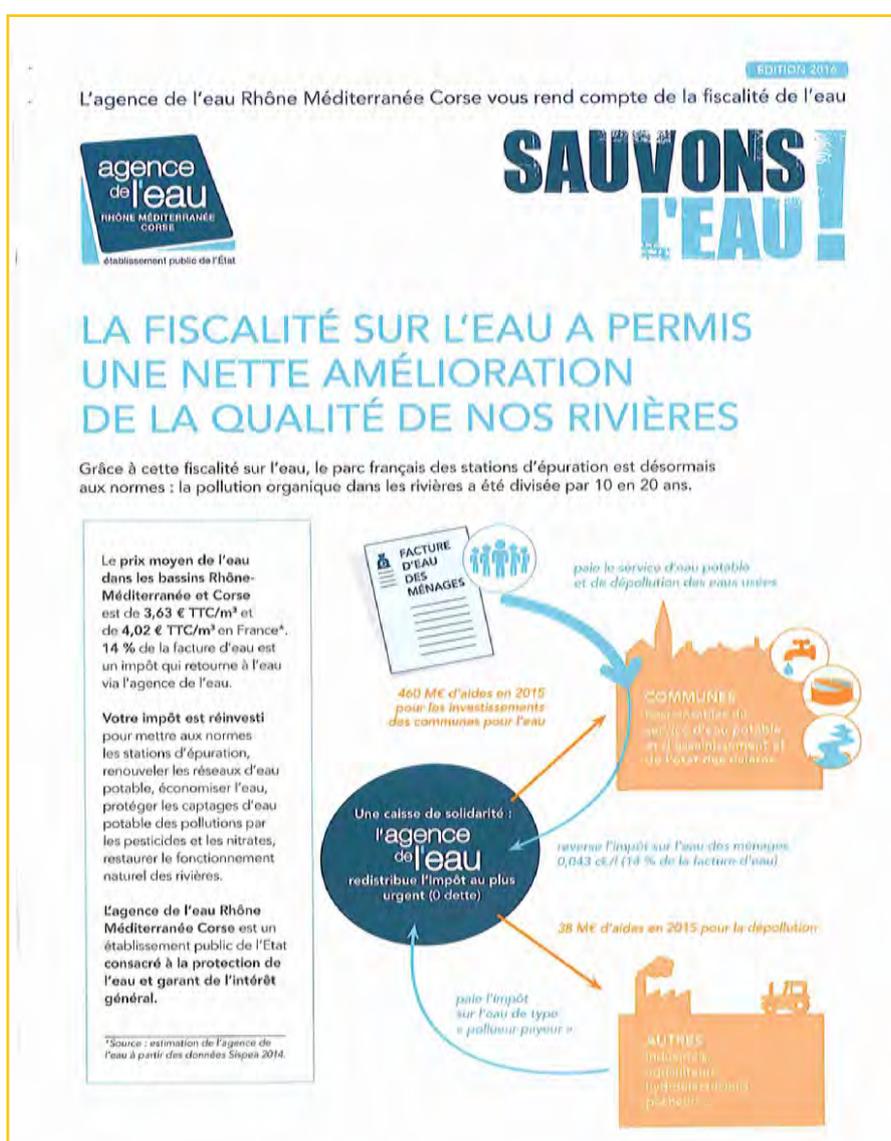
Tarifs 2017 (sans T.V.A. appliquée) :

Abonnement	25,00 €
Location de compteur	15,00 €
Prix du m ³ d'eau	1,15 €

Non compris taxe Agence de l'Eau (pollution domestique et préservation de la ressource en eau).



Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public Eau Potable est consultable en mairie.



Assainissement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) est transféré intégralement à la Communauté de Communes Cœur de Savoie depuis le 1er janvier 2016.

La forêt, un patrimoine et des enjeux économiques



Les Nations Unies avaient proclamé « 2011, année internationale des forêts ».

La menace qui pèse sur ce potentiel recouvrant un tiers de la planète et regroupant près de 80 % des espèces animales et végétales a conduit cet organisme international à proposer des mesures de sensibilisation contre l'exploitation abusive et anarchique. Bien sûr, localement, la perception de cette grande cause a été minime ; mais pourtant une prise de conscience collective semble se faire jour.

En Savoie, la forêt compte 193 500 hectares, et représente 31 % de son territoire contre 27 % en moyenne en France métropolitaine. Cette surface est en forte progression, environ 7,8 % entre 1985 et 2000 en raison du recul de l'agriculture. Dans les étages montagnards, une dominante de résineux (sapins, épicéas...) et plus bas, les feuillus (hêtres, frênes, châtaigniers...). La forêt savoyarde se décompose en forêts - publique 86 400 hectares (44 %) et privée 114 000 hectares (66%).

Qu'en est-il sur notre commune et qu'elles sont les perspectives d'avenir ?

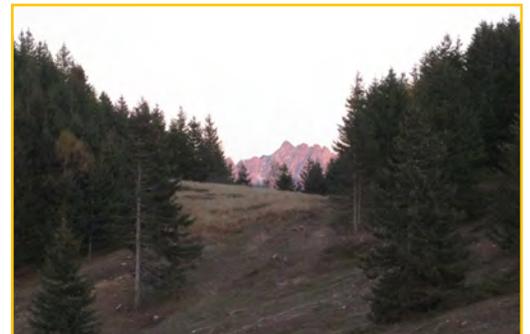
Notre commune d'une superficie de 1 485 hectares, d'une altitude comprise entre 305 m et 1 992 m, a vu sa physionomie considérablement changer au cours des 50 dernières années, notamment dans sa partie piémont. L'augmentation de la zone boisée se confirme chez nous et se répartie aujourd'hui : 539,81 hectares, de propriété de la commune et 335 hectares de propriété privée.

La forêt communale

Propriété de la commune depuis des temps immémoriaux, elle a été placée sous le régime forestier par Décret Général de soumission des forêts de Savoie consécutif à l'annexion de 1860.

Définie par des limites naturelles jamais contestées :

- ruisseau de la Gorge avec Le Bourget-en-Huile au Nord-Est,
- ruisseau de la Serraz avec Le Verneil,
- en ligne de crête avec Saint-Alban-d'Hurtières au Sud-Est



Lors d'un premier bornage effectué en 1887, s'appuyant sur la carte sarde, 30 bornes gravées numérotées et 30 rochers croisés ont été posés.

Un second bornage réalisé en 1946 aboutira à la pose de 83 nouvelles bornes.

En son sein, il subsiste 78 micros- parcelles privées (< 5 ares) dont les fameux « arbés ».

Notre forêt, c'est (se sont) :

- 35 parcelles (ou cantons) numérotées,
 - 1 à 31 nommées Grande, Blanchine, Prévieux, Buclin, Champet, Mont et Plateau.
 - B à E, anciens alpages de Lachat, Mont, Plateau et Le Grand.
- 17,7 km de périmètre,
- 539,81 hectares de surface dont 407,30 hectares en sylviculture,
- des altitudes extrêmes 770 m (parcelle 28) à 1980 m (parcelle E),
- partie intégrante du périmètre de la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type 2 N° 3821 « Massif de Belledonne et chaîne des Hurtières ». Une partie de la parcelle 28 est située ZNIEFF type 1 « mare et bocage du Villard de La Table »,



- une faune sauvage très variée : pic noir, rapaces diurnes et nocturnes, tétras-lyre, gélinotte des bois, grand corbeau, bécasse des bois, geai, pigeon... marte, blaireau, écureuil, renard, cerf, chevreuil, chamois, sanglier, lièvre commun mais aussi lynx et loup !
- des essences variées : sapin pectiné, épicéa commun, hêtre, érable, sycomore, châtaignier... sans oublier les champignons !
- une production moyenne annuelle de 6 m³ / ha (soit 1860 m³ hors chablis) de qualité charpente (64 %) et palette (36 %),
- une régénération qui s'installe facilement grâce aux travaux sylvicoles de nettoyage et de dépressage. Toutefois, l'accroissement de la population de cervidés commence à poser problème...
- pour l'eau potable : 2 captages communaux de Champenet et Chez Legrand,
- un état sanitaire à surveiller, scolyte et gui sur sapin,
- un droit de chasse estimé par l'ONF à 16 € / ha, soit 8 500 € / an,
- plus de 33 km de pistes,
- 3 chalets (Champenet, Montdondon et Le Champet).

Nos partenaires dans son exploitation :

1. **L'Office National des Forêt (ONF)** qui assure la gestion de notre domaine à travers la mise à disposition de ses agents. Coût pour la collectivité : 2 € / ha annuel, prélèvement de 10 % sur tous les revenus de la forêt.
2. **L'Europe, l'Etat** à travers la Direction Départementale des Territoires (DDT), **la Région** et **le Conseil Savoie Mont Blanc** (regroupement 73 et 74) subventionnent une partie des travaux.
3. **La Fédération Nationale des Communes Forestières (COFOR)** détermine avec l'ONF les objectifs en matière de gestion de la forêt.

La commune est engagée aux côtés de l'ONF dans une politique de qualité (adhésion au système de certification PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes) et de gestion (plan d'aménagement forestier 2008-2022) pour préserver son unique patrimoine.

Notre référent forêt est Jean CAILLET, qui participe aux martelages aux côtés de Jean-Pierre QUILLET, agent patrimonial de l'ONF en charge de la gestion de notre forêt communale.



La forêt privée

En Savoie, les forêts privées représentent environ 114 000 hectares pour 65 400 propriétaires forestiers. 1,8 hectare de propriété forestière moyenne. 570 forêts de plus de 10 hectares.

En Val Gelon Coisin : 32 communes, 4 500 hectares pour 6 500 propriétaires forestiers. Taille moyenne = 0,70 hectare.

La commune de La Table, 335 hectares selon les données cadastrales (inférieure à la réalité). Plus d'un millier de propriétaires.



La forêt pouvait s'accommoder d'un morcellement extrême tant que sa gestion était réalisée par des propriétaires vivant sur place et que son exploitation n'exigeait que des moyens manuels. Ce morcellement ne constituait pas une gêne car chaque propriétaire avait une connaissance très fine de sa propriété et optimisait sa gestion en fonction de ses besoins et des marchés locaux.

Aujourd'hui, les conditions ont profondément changé: le morcellement et la parcellisation sont devenus des handicaps majeurs pour la compétitivité de la forêt privée. Les propriétaires forestiers résident rarement sur la commune. Ils s'appuient, pour certains, sur des tiers (Coopératives Forestières, Experts...) dont les coûts d'intervention à l'hectare deviennent très vite prohibitifs lorsque les unités de gestion sont trop petites.

Certains ne savent même pas qu'ils sont propriétaires et d'autres ignorent où se situent leurs biens. Les faibles surfaces empêchent une exploitation rentable.

Pour faire face à cette situation, la coopérative forestière COFORET accompagne depuis 2009 les territoires qui souhaitent mettre en place des bourses foncières forestières afin de faciliter les transactions (achats/ventes ou échanges) de parcelles forestières, en favorisant le contact entre propriétaires.

L'objectif du portail des bourses foncières forestières est de recenser les parcelles cadastrales boisées à vendre ou à échanger à l'échelle des territoires. Elles sont alors consultables sur un portail cartographique grâce auquel les propriétaires intéressés par une transaction peuvent se faire connaître en remplissant un formulaire électronique ou papier : <http://www.boursefonciere.fr/metropole-savoie/coeur-de-savoie/>

La charte forestière, une volonté politique reprise par la Communauté de Communes de Cœur de Savoie.

Regroupant 32 communes de Cœur de Savoie et associant l'Etat, l'ONF, la Région, le Conseil Départemental, Métropole Savoie, l'Association des Communes Forestières, le Centre Régional de la propriété privée (CRPF), le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), la Société Coopérative COFORET, le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH), le Syndicat Professionnels des scieurs et exploitants forestiers et l'association Intérêt Forêt Bois de Savoie.

La charte forestière a été signée à Presle le 10 décembre 2011 avec 3 objectifs :

- inscrire la forêt comme un atout économique du territoire en développant la filière bois et en gérant mieux la ressource forestière (animation de la bourse foncière, soutenir les projets de desserte...),
- communiquer, former, sensibiliser et animer pour reconquérir la forêt du Val Gelon Coisin (sentier d'interprétation « Les Chevaliers des Huiles » sur Le Pontet et Le Bourget, le Rando Croquis de Saint-Pierre de Soucy, le schéma de randonnées pédestres -400 km de sentiers-),
- adopter une démarche expérimentale et innovante pour remédier aux exigences locales, depuis son exploitation jusqu'à sa commercialisation, de sa protection à sa fréquentation (massification, relation avec les groupements forestiers...).

Nota : une plateforme bois verra le jour courant 2017 à Champ Reveraie sur la commune de La Table.

Le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH) a vu le jour en 1986 et rassemble près de 220 membres. Son périmètre se situe sur la partie nord du massif de Belledonne et s'étale depuis les communes de Saint-Alban-d'Hurtières jusqu'à Arvillard. Ce groupement de sylviculteurs a pour vocation d'agir en faveur de la valorisation de la forêt privée en intéressant le maximum de propriétaires à la sylviculture.

Il a pour mission :

- d'améliorer les connaissances forestières de ses adhérents à travers l'organisation de formations ;
- de favoriser la diffusion et l'application des techniques sylvicoles ;
- de réaliser ou exploiter des études dans le but d'améliorer la production forestière et la commercialisation des bois : diagnostic sylvicole, localisation des parcelles ;
- de resserrer les liens entre ses membres en vue de réaliser des opérations en commun et améliorer la mise en marché des produits ;
- de proposer et de gérer l'assurance « Responsabilité civile forêts » ;

- d'établir des demandes de subvention ;
- de soutenir l'élaboration de plans de gestion et la mise en place de certification ;
- d'organiser des journées découvertes à destination des scolaires ;
- de planifier des ventes groupées par le biais de la coopérative forestière COFORET ;



Il s'appuie sur la technicité et les conseils d'un technicien forestier du CRPF.

Pour information, le GSH organisera, du 9 au 11 juin 2017, la fête de la forêt en Belledonne à Saint-Georges d'Hurtières.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) créé en 1963, est un établissement public administré par un conseil de propriétaires privés élus. Il a compétence pour orienter et développer la gestion des bois et terrains à vocation forestière des particuliers. Le CRPF concourt à la gestion durable des forêts privées,

- sensibilise et forme les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles,
- contribue à l'amélioration de la gestion durable des forêts,
- agréé les Plans Simples de Gestion et enregistre les Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles,
- regroupe les propriétaires pour la gestion forestière, la mobilisation de la ressource bois, et la desserte des massifs forestiers,
- participe à la protection de la forêt, à sa pérennité et contribue à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire.

Conclusion

Cet article ne prétend pas être exhaustif mais il devrait permettre à chacune et chacun d'entre nous de comprendre que la forêt représente un enjeu majeur pour l'environnement et un atout économique trop longtemps délaissé.

En bref, la forêt doit retrouver toute sa place.

Contacts utiles

Fernand ANSELME, président du GSH, fernand.anselme@gmail.com, 06.33.90.99.80

Pascal GUILLET, technicien forestier, pascal.guillet@crpf.fr, 06.14.90.14.45

Guy CHAUVIN, chargé de mission agriculture-forêt Cœur de Savoie, guy.chauvin@cc.coeurdesavoie.fr, 06.64.22.63.93

Sources de cet article :

- plan d'aménagement forestier de La Table par l'ONF
- charte forestière du Val Gelon Coisin
- document de présentation du GSH

Déclaration des ruches

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

La déclaration de ruches est à réaliser en ligne sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.



Cette nouvelle procédure simplifiée remplace « Télérucher » et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches utilisant le Cerfa papier 13995*04 et de l'adresser :

DGAL - Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15

Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Economie d'énergie

VISITES ENERGIE GRATUITES

Vous avez des factures d'énergie trop élevées, du mal à chauffer votre logement, des problèmes de moisissures ou d'humidité ?

Vous vous sentez en inconfort dans votre logement ?

Vous êtes propriétaire occupant ou locataire du parc privé ou social ?

Vous avez des revenus modestes ?

La communauté de communes Coeur de Savoie met en place un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) pour vous aider à améliorer votre confort dans le logement et faire des économies d'énergies.

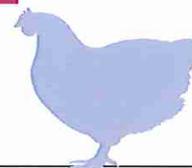
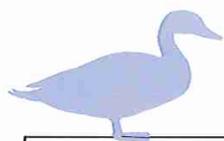
Comment ça marche ?

Ce service est totalement GRATUIT

- Contactez-nous par téléphone 04.79.75.32.15. ou par mail : marlene.foriel@cc.coeurdesavoie.fr
- Un rendez-vous est proposé.
- Un chargé de visite vous rend une 1ère visite qui permet d'établir un diagnostic de votre situation.
- Une 2ème visite est prévue pour installer du matériel gratuitement (mousseurs, ampoules, bas de portes), vous orienter vers d'autres aides (aides à la rénovation, tarifs sociaux...) et vous conseiller sur les écogestes.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

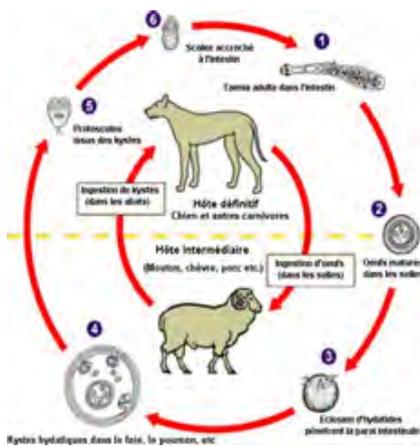
POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune- crise-sanitaire)

La maladie du renard

Il s'agit d'une maladie qui reste grave car souvent silencieuse et découverte trop tard (cinq à dix ans après l'infection).

Elle est due à un petit ténia dont l'homme n'est qu'un hôte intermédiaire (l'hôte définitif étant les carnivores sauvages ou domestiques et surtout le renard).

Les embryons nés des œufs produits par le ténia se développent dans l'intestin des mammifères et migrent au travers de la paroi intestinale, d'où une infestation essentiellement du foie. Les infestations par morsure restent exceptionnelles mais peuvent atteindre tous les organes.



Chez l'homme, 97% des atteintes sont hépatiques. La détection par les anticorps sanguins est très variable et il peut exister des formes inapparentes.

Il n'existe pas de surveillance prospective de cette maladie en Europe. Actuellement le centre de référence est le CHU de Besançon qui a collecté 451 cas en France entre 1982 et 2010, donc environ 15 cas par an. Le Doubs, le Jura, la Haute-Savoie, les Vosges, la Haute-Saône, représente plus de deux cas par an.

En Suisse, le rapport entre échinocoque et renard a été établi : si la population de renard baisse, les cas d'échinococcoses ne diminuent que dix ans après.

Précautions d'hygiène :

Les contaminations humaines se font par ingestion. Il n'est pas possible de détecter les parasites dans les produits alimentaires.

Les techniques industrielles de désinfection sont insuffisantes.

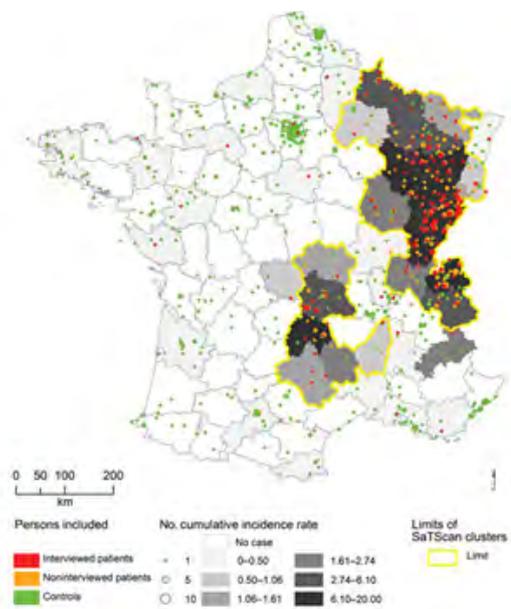
La cuisson à plus de 70° pendant cinq minutes est efficace.

Les lavages de mains, vinaigre d'alcool, javel diluée, ne garantissent rien.

Il est recommandé une protection des jardins domestiques par clôture.

Une vermifugation mensuelle des animaux domestiques est recommandée.

Ce que renard a semé, l'homme a dû mal à digérer.



Manifestations Animations 2016



Cérémonie des Voeux le 9 janvier

Cérémonie en présence de la population et des élus locaux.



Cérémonie citoyenneté le 19 mars

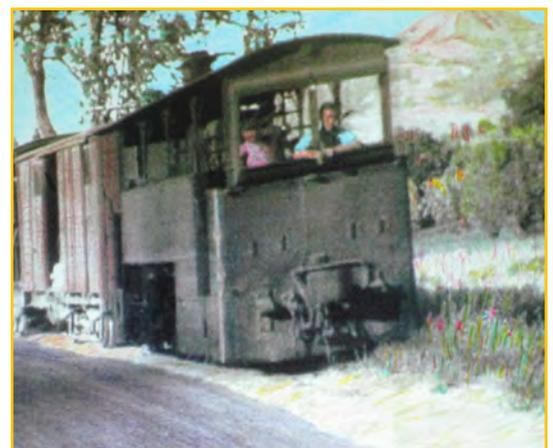
Le livret citoyen et la carte d'électeur ont été remis à Sarah SCHWALM (absente sur la photo), Xavier LEON et Sacha ROYBON, en présence de leur famille.



Projection du film de Monsieur LADOUX le 13 février

Il y a bientôt trente ans qu'on n'entend plus le sifflet strident du petit train qui parcourait les gorges du Bréda. C'était un circuit touristique qui faisait revivre aux voyageurs du dimanche l'ambiance des tortillards d'autrefois. La société PLA n'exploitait plus cette ligne depuis 1975. Disparu le tramway à vapeur qui reliait La Rochette et Allevard à Pontcharra sur les routes empierrées où on croisait des voitures à cheval, des troupeaux et parfois un cycliste qui disparaissait dans la fumée de la machine. Elle ressemblait à une caisse à savon avec un gros nez et deux phares. Elle soufflait de la vapeur blanche et de la fumée noire et gare aux meules de foin placées trop près de la voie. Quant aux passagers, qui devaient parfois pousser le train dans la rampe de Détrier, ils arrivaient en chantant à Allevard le visage noirci par la fumée.

C'est au milieu du 19ème siècle, que tout commence. Le train PLM (Paris Lyon Méditerranée) traverse la France du nord au sud. Le réseau s'étend et une ligne Grenoble Montmélian est mise en service dès 1864 avec une gare à Pontcharra. Le modernisme s'approche de nos montagnes et il devient nécessaire de construire une route le long du Bréda pour rejoindre Détrier. Route qui servira aussi au tramway du PLA qui reliera La Rochette à Allevard et à la gare PLM de Pontcharra. C'est lors des travaux, qu'a été découverte la Vénus de Détrier, très belle statuette de bronze de l'époque romaine.





Projection du film de Monsieur LADOUX - suite

La ligne fonctionnera régulièrement de 1895 à 1945. Une station couverte sera construite à Détrier pour les passagers en attente de la correspondance d'Allevard. La ville, renommée pour ses bains d'eaux soufrées, recevra l'élite parisienne du siècle. La Rochette verra le développement de ses industries grâce au transport des marchandises comme le bois de châtaignier pour les tanins Rey et les chiffons pour les cartonneries.

En 1930, un habitant de La Table, pouvait prendre le train à La Rochette et pour 25 francs se rendre à Lyon. Dès 1935, un cinéaste amateur a eu la bonne idée de filmer le train plusieurs étés durant. On y voit les gares, les employés du PLA et la vieille locomotive tirant son gros chargement de bois, franchissant le Bréda sur le pont de la Noue, et l'accrochage des wagons « à la volée ».

Par le plus grand des hasards, ce petit film est arrivé jusqu'à nous avec ses imperfections et sa dose de nostalgie.

L'histoire du petit train a été présentée dans la mairie de La Table le 13 février par l'association P.L.A.

95 ans de Mil Mermoz

Le 6 mars, réuni avec sa famille et ses amis. C'était le dernier...



Le 4 juin : Fête de la musique

Fête de la musique dans l'église de l'Assomption, avec Camille COMPOSTEL (chanteur a capella) et les chorales « Interlude » de Chamoux-sur-Gelon et « Sonnaz Mélodia » de Sonnaz.





Le 4 juin : « Vins y ô Pic ! », une réussite !

Katedi est une nouvelle association tableraine qui est née au mois de février 2016 à l'initiative de quelques habitants du hameau du Repidon à la Table. Katedi a pour intention de promouvoir l'animation du village de la Table et de la vallée des huiles. La première manifestation organisée par Katedi s'est déroulée le 4 juin dernier sur le site du Pic de l'Huile : Vins y ô Pic ! De nombreuses animations ont eu lieu toute la journée autour d'un vide grenier avec de nombreux exposants et d'un marché avec une petite dizaine de producteurs locaux. Une randonnée découverte ainsi qu'une randonnée accompagnée avec des ânes ont fait le plaisir des jeunes enfants et des personnes désireuses de découvrir le site panoramique du Pic de l'Huile. Des repas (diots et pizzas) ont également été servis tout au long de la journée et ils ont eu beaucoup de succès !



Le club astronomie de la Rochette a tenu un stand d'observation toute la journée. Pour finir des musiciens sont venus mettre l'ambiance sur le plateau du Pic de l'Huile en jouant du Cor des Alpes.

Cette manifestation a rencontré un franc succès avec quelques centaines de participants qui sont venus tout au long de la journée.

RDV en 2017 pour la deuxième édition de « Vins y ô Pic » !



Du 2 juillet au 7 août : exposition « Les jouets d'autrefois »

Exposition « Les Jouets d'Autrefois » avec Françoise et Michel LADOUX, Arlette CHENEVAS-PAULE, Bernadette LAHAYE et Nelly THIABAUD.

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »

Extrait de « Milly ou la terre natale » -Alphonse de Lamartine

Ces vers s'appliquaient parfaitement aux objets exposés cet été dans le cadre majestueux et paisible de l'église de La Table. Il suffisait de voir les réactions, d'entendre les remarques du public pour percevoir l'émotion suscitée par « ces vestiges d'un passé révolu », selon les mots d'une visiteuse. C'était une succession de choses inattendues surgissant d'un passé enfoui dans les mémoires et pourtant tellement présent tout à coup, que les langues se déliaient, que l'émotion submergeait parfois, que des regrets s'exprimaient d'avoir dans l'urgence, la tristesse ou l'indifférence, jeté parfois de ces objets délaissés et poussiéreux qui revivaient sous leurs yeux dans une mise en scène soignée.



Du 2 juillet au 7 août : exposition « Les jouets d'autrefois » - suite



Heureusement, des collectionneurs avisés ont au cours des années collecté jouets et livres, soit parce qu'ils en avaient manqué, soit parce qu'ils se sont rendu compte à quel point le jeu ou le livre d'histoires était important pour la construction d'un enfant, soit parce qu'avec un réalisme saisissant cela représente la vie en miniature, évoque l'histoire familiale ou tout simplement parce qu'ils avaient un lien charnel avec ces objets et le goût de la recherche. Quoi qu'il en soit, ce patrimoine enfantin nous a séduits et réveillé la part d'enfance qui existe en chacun d'entre nous. Des objets avaient aussi été prêtés par des habitants de la commune répondant à l'appel lancé préalablement... Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

Dès l'entrée, les poupées du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème}, petites demoiselles parées de leurs belles robes bordées de dentelles, chapeautées, faisaient salon. Visage de porcelaine, corps en bois articulé, cheveux naturels ! Il n'était pas donné à toutes les petites filles de posséder ce genre de poupée ! Les premières furent des poupées-mannequins habillées par des couturières qui pouvaient ainsi présenter à domicile leurs nouveaux modèles à leurs clientes. Les magazines de mode n'existaient pas encore ! Les poupées étaient habillées à l'image des dames de la haute société. Elles recevaient un trousseau conséquent comprenant outre les vêtements, des services à thé et du mobilier, qui leur permettait de tenir leur place dans « la société des poupées » ! Le but était d'apprendre aux petites filles leur rôle de future mère et de dame dans la société.

De tous temps la poupée a existé et perduré sous des formes plus modestes. En terre, en cire, en chiffons, bourrée de son ou en bois, très peu ont résisté aux outrages du temps. Au début du XX^{ème} siècle, la belle poupée à l'image de l'adulte se démocratise et rajeunit.. Puis l'on voit apparaître baigneurs (marque Petit Colin) et poupées en celluloïd, les poupons en matières plus molles et les ours. Ceux-ci devenus borgnes, unijambistes, manchots, ours-tronc, seront toujours aimés ou adorés !

Jouets de filles ou jouets de garçon, l'exposition montrait que ces objets pour la plupart prédisposaient au rôle que l'on jouerait dans la société adulte :

- Pour les garçons : établi, outils de menuiserie, brouette, jeux de construction, mécanos, automobiles, charrette, camions, avions, train électrique...
- Pour les filles : boutique, école, lessiveuse, fer à repasser, épicerie, batterie de cuisine, landau, berceau, machine à coudre



- Pour tous : les jeux de société qui permettaient de jouer en famille et d'accepter d'autres points de vue...

Quant au livre, c'était souvent une récompense ! Un livre de prix !

Quel que soit le jouet ou le livre, chacun se projetait dans l'un ou l'autre et les souvenirs remontaient de la nuit des temps avec souvent le visage de la personne qui l'avait offert ou fabriqué !



L'anecdote était au rendez-vous ou les jouets ont une histoire.

- C'est le petit garçon qui reçoit de ses parents une belle voiture rouge. Il n'a pas de garage et trouve intéressant d'utiliser le four de la cuisinière au bois. Le feu sera allumé ultérieurement et la voiture sera retrouvée noire et inutilisable !
- C'est l'autocar décapotable miniature à l'image du véhicule léger (pas de direction assistée, freins à câble) qui emmena les touristes lors de l'ouverture du col du Galibier, de la Croix de fer et de l'Iseran. Il les emmenait aussi au pèlerinage de La Salette.
- C'est ce petit garçon à qui ses parents offrent son premier jouet, le jeu de construction du chalet savoyard acheté au commerçant itinérant « L'Etoile des Alpes ».
- C'est ce « chenapan » qui fabrique en série des lance-pierres pour de mémorables batailles entre peut-être « les bien-peignés » et « les écharbottés »
- C'est le prisonnier de guerre libéré qui, sur le chemin du retour, vole dans un château déserté une poupée pour l'enfant qu'il ne connaît pas. Celle-ci a peur de cette poupée typée et du monsieur qui la lui a offerte. Elle acceptera les deux six mois plus tard, quand ses parents lui offriront un magnifique lit de poupée pour la St Nicolas. Fabrication-maison pour le meuble et la literie.
- C'est ce petit livre édité à Rouen en 1893 appartenant à une famille lorraine qui avait fui devant l'occupation prussienne de l'est de la France. L'illustration de la couverture était joyeuse et enfantine mais à l'intérieur se trouvait une chronique alsacienne sous forme de conte beaucoup moins amusant et exaltant l'esprit de résistance.

Le 15 août : Vogue

Traditionnel rassemblement de la « vogue » en partenariat avec l'A.C.C.A ! Sans chapiteau !



Certes, la visite de l'exposition aurait pu être présentée chronologiquement mais le parti pris était de surprendre le visiteur par une mise en scène originale, de mélanger les genres afin que chaque pas dans l'exposition touche l'enfant dans le visiteur. La valeur des choses exposées tient en partie dans la chaleur des relations humaines qu'elles évoquent. Bonheur et frustration construisent la personnalité de l'enfant. La frustration se mue en tendresse pour la personne qui vous fabrique le jouet aussi simple soit-il ou qui vous offre le livre envié qui sera lu et relu inlassablement.

Un enfant qui a faim, peur ou qui est triste ne joue pas.

Il faut lui donner la chance de devenir un homme qui gardera en lui sa capacité d'émerveillement !

Que le public soit remercié pour ses commentaires élogieux et le grand intérêt porté à la deuxième exposition estivale. Cela encourage les organisateurs à poursuivre dans cette voie à la découverte des richesses du patrimoine qui nous entoure, toujours dans un souci intergénérationnel. Ils vous invitent donc, habitants de la Table, à coopérer à leurs recherches pour que ces expositions demeurent un rendez-vous estival pour le plaisir de tous.

B.Lahaye

*« Ce n'est pas le temps qui passe
C'est nous qui ne faisons que passer
Poussière sur le chemin..... »*

(Extrait du livre d'or 2016)



Le 11 septembre : Exposition présentée par la section mycologique et botanique du Foyer Rural de Montmélian

Mise en œuvre par le Président, Gérard MOTTET, assisté de Mesdames Ginette THOMASSON, Patricia MABILLOT, Cécile ANSELME et notre spécialiste émérite Serge MICHELLAND.



Malgré la canicule, ces bénévoles ont pu cueillir 85 variétés de champignons et une cinquantaine de plantes remarquables. Tous issus de notre forêt !

Le 18 décembre : Goûter de Noël

Ambiance festive pour nos anciens pour le traditionnel goûter de Noël.

La rencontre s'est terminée par une projection de cartes postales et de photos anciennes par Michel LADOUX.

Rendez-vous est pris pour 2017.



Commémorations

8 mai 2016



Avec la participation appréciée de nos musiciens et chanteurs locaux, Marie à la clarinette, Axel, Aloïs et Laura.

11 novembre 2016



Divers

Mathilde ANSTETT et Sylvain ROCHEX ont proposé trois soirées à thème à leur initiative le 26 septembre (Etymos), le 10 octobre (projection d'un film sur l'éducation) et le 17 octobre (pharmacologie).

Vie associative



ACCA du Champet - Commune de la Table

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

Siège :

Intitulé : ACCA du Champet : Association Communale de Chasse Agréée de La Table

Adresse : Mairie de La Table 73110 La Table

Téléphone : 06 76 41 54 65

Contact MAIL : herve.vichery@hotmail.fr

Bureau :

Le conseil d'administration est composé de neuf membres renouvelables par tiers tous les 2 ans :

Président : Hervé VICHERY

Vice-président : Maurice NOVEL-CATIN

Trésorier : René TISSOT

Secrétaire : Lilian NOVEL-CATIN

Attributions plan de chasse pour la saison 2016-2017

- 12 bracelets chevreuil
- 16 bracelets cervidés

Chasse autorisée les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés.

Les News de l'ACCA

L'ACCA est désormais dotée d'un appentis au hangar communal équipé d'une chambre froide. Ce bâtiment devient désormais le local chasse et sert au stockage du gibier, ce qui garantit de bien meilleures conditions d'hygiène et de sécurité relative à l'exercice de la chasse.

Cet ouvrage entièrement financé par l'ACCA et réalisé par un artisan de La Table, n'aurait pu voir le jour sans la mise à disposition d'occupation du sol de cette parcelle et l'avis favorable du conseil municipal.

Un grand merci à l'ensemble du conseil.

Une inauguration aura lieu au printemps prochain.





ACCA du Champet - Commune de la Table - suite

L'ACCA s'est aussi engagé en partenariat avec la municipalité et la Fédération des chasseurs de Savoie à subventionner une partie des travaux de débroussaillage du Champet nécessaire à la reprise pastorale avec ses conséquences positives qui se traduiront par une augmentation de la flore et des espèces de l'avifaune.

La Fédération de Chasse de Savoie et l'ACCA de La Table ont souhaité s'associer à cette opération pour permettre la restauration d'un habitat favorable au Tétraz Lyre et augmenter les surfaces débroussaillées.



*Sur les hauteurs
du Champet*



L'ACCA participe aussi à une prise en charge de l'apéritif de la vogue depuis maintenant deux années consécutives, en espérant que cette initiative puisse susciter l'adhésion des autres associations de la commune.

Il faut aussi savoir que les chasseurs ont un rôle déterminant dans la mise en place du plan loup.

Des chasseurs de l'ACCA ont suivi une formation loup dispensée par l'ONCFS et ont été «habilités» à pouvoir participer à des tirs de défense, tirs de défense renforcée, tirs de prélèvement et tirs de prélèvement renforcés.

Le saviez-vous ?

L'ACCA fait intervenir sur son territoire de chasse, des conducteurs de « chiens de sang » lors de tirs constatés sur animal blessé :

Laisser, à la suite d'une chasse, un animal blessé sans avoir entrepris une recherche est intolérable.

L'éthique de la chasse au grand gibier exige impérativement que, par respect de l'animal, ce dernier, lorsqu'il est blessé, fasse l'objet d'une recherche systématique. Les meilleures chances de succès ne peuvent être obtenues qu'avec le concours de chiens spécialisés menés par des conducteurs formés et expérimentés.



Le saviez-vous ?

L'Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge forme ces équipes, car la recherche du grand gibier blessé est une discipline qui demande beaucoup d'efforts, d'abnégation, des connaissances profondes de la morphologie et de l'éthologie de celui-ci, une parfaite connaissance de l'esprit de chasse liée à une grande prudence dans les actes, une nécessaire réserve dans l'expression verbale et une harmonie totale du maître avec son chien de rouge.

Le chien de recherche au sang ou chien de rouge est l'auxiliaire privilégié de la recherche au sang. C'est un chien de chasse dressé pour suivre la piste de l'animal blessé sur plusieurs kilomètres et plusieurs heures après le coup de feu, dotés d'un bon flair et obstiné de caractère. En France, les races les plus utilisées sont le teckel, le rouge de Hanovre ou le Labrador.



Chien Rouge de Hanovre

Ces interventions sont encouragées et pratiquées par les équipes de l'ACCA.

Chasse accompagnée

La Chasse accompagnée permet de chasser, avec une arme pour deux, dès l'âge de 15 ans et gratuitement pendant un an après une formation pratique élémentaire aux côtés d'un parrain détenteur du permis de chasser depuis plus de 5 ans.

Elle est accessible aux jeunes mais aussi à toute personne désireuse de découvrir la chasse avant de passer son examen du permis de chasser.

En action de chasse, vous devez être muni de votre autorisation de chasser accompagné.

Elle est accessible aux adolescents mais aussi à toute personne désireuse de découvrir la chasse. L'autorisation de chasser accompagné est valable un an à compter de sa date de délivrance, de date à date. Elle ne peut être délivrée qu'une seule fois par personne et n'est pas renouvelable.

La formation pratique élémentaire obligatoire

Il ne peut pas y avoir de délivrance d'autorisation de chasser accompagné si l'on n'a pas suivi au préalable une formation pratique élémentaire obligatoire pour le « filleul » et conseillée pour le « parrain ».

Cette formation peut être suivie dès l'âge de 14 ans et demi auprès des Fédérations des Chasseurs, qui organisent plusieurs formations par an.

A l'issue de cette formation une attestation de participation à la formation pratique élémentaire est remise. Elle devra figurer dans le dossier de demande de délivrance d'une autorisation de chasser accompagné(2) délivrée gratuitement par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Le partage des rôles entre « parrain » et « filleul »

Seul le parrain doit être assuré et son assurance doit couvrir la responsabilité civile du chasseur accompagné.

Le Président de l'ACCA du Champet, Hervé VICHERY



YOGA : Le yoga thaïlandais conjugue la sérénité du bien-vivre tablerain



Depuis quatre ans, la salle communale ouvre ses portes à la pratique du yoga thaïlandais. Le jeudi soir selon un planning fixé annuellement, les cours sont dispensés par Jean-Marie Grollier, diplômé d'écoles thaïlandaises dont la « Wat Po Traditionnal Medical School » à Bangkok et « l'International Training Massage » à Chiang Mai.

Ils réunissent une vingtaine de yogis dont la présence fluctue d'une séance à une autre selon les disponibilités de chacun. Le groupe est constitué des pratiquants de la première heure et la superficie de la salle ne permet pas, à regret, d'accueillir de nouveaux yogis. Entre les murs chargés d'histoire de la salle communale, des ondes positives circulent du professeur à ses élèves.

Attentif à leurs attentes, Jean-Marie Grollier présente, corrige ou complexifie les exercices en demandant à chacun d'être à l'écoute de son corps et de ses possibilités. Au gré d'étirements en position debout, assise ou allongée, les tensions physiques et mentales s'évacuent progressivement laissant place à des parenthèses de sérénité retrouvées. Ces moments d'apaisement sont dans le droit fil de l'accueil attentif que la secrétaire de mairie, Delphine Barbier, réserve aux yogis. Certains d'eux prolongent à leur domicile le bénéfice des cours de yoga par des séances de massage traditionnel thaïlandais. Ces séances sont recommandées notamment pour évacuer le stress, libérer des tensions ou des raideurs musculaires. Et Jean-Marie d'ajouter : « *C'est un enchaînement de pressions le long de lignes d'énergie et d'étirements* ». Massages du dos, des pieds ou des mains pour adultes et pour enfants viennent compléter la gamme des possibilités pour aspirer au bien-être. Communiquant avec son temps, le professeur a conjugué la tradition et la modernité en créant un nouveau site internet sur <http://thaimassav.fr>.

Brigitte MAURAZ

KATEDI

KATEDI est une association du village de la Table dans la vallée des Huiles en Savoie. L'un des buts de KATEDI est de participer à l'animation de la Table et de la Vallée des Huiles.

C'est aussi organiser des manifestations culturelles ou sportives, organiser des vides greniers, entretenir les sentiers, contribuer à l'entretien des hameaux.

Adresse postale : Repidon - 73110 Table

Adresse mail : quatedi@gmail.com

<https://sites.google.com/site/animationkatedi/home>

Arnaud MANTOUX



氣功
qi gong

Qi gong, méditation et dégustation de thés chinois à La Table

La proposition de l'association Résonances, via son professeur diplômé Alain Borredon, a reçu un écho favorable chez les tablerains : un cours mensuel de deux heures et demie a ainsi lieu tous les mois (le mardi soir). Dans ce cours est enseigné un qi gong de Maître Zhang Guang De, le qi gong pour la bonne santé des reins, ainsi qu'une initiation à différentes méditations, associant ainsi à un travail sur la souplesse du corps et la bonne circulation de l'énergie (qi gong) un travail sur l'esprit (faire le calme « dans sa tête »).

Il est aussi proposé une pause « thés de Chine », découverte sur l'année des six catégories de thés : blanc, jaune, vert, wulong (semi-fermenté), rouge et pu erh (thé noir fermenté et, comme les vins, élevé en cave pendant plusieurs années avant sa commercialisation). Ce sont bien sûr des thés avec de vrais feuilles et bourgeons, et non pas les sachets aromatisés au caramel que les grandes firmes nous proposent si souvent... La parité parfaite est observée dans le groupe de pratiquant(e)s qui aura la possibilité d'effectuer un stage d'un jour (à La Table) en mai « Qi gong de l'arbre et qi gong des arbres » (des méthodes pour renforcer l'énergie et la faire mieux circuler) ; un peu plus tôt en mars (samedi 4 et dimanche 5 mars), ils pourront participer à un stage sur « L'alimentation, la santé et l'énergie » à Pontcharra. Tout le monde peut s'inscrire à ces stages, même les personnes ne pratiquant pas le qi gong cette année.

Alain BORREDON, Professeur de qi gong et de méditation.

NB : s'il y a des personnes qui connaissent des arbres centenaires en Savoie ou en Isère, merci de contacter le professeur, au chef-lieu de La Table, par téléphone (04 79 65 09 22) ou par courrier.

Foyer pour tous - CRABE

Le début de l'année fut médiocre pour les observations jusque fin Mai, « sale temps » pour les astronomes ! Peu de photos furent faites, Lune, humidité, ciel très changeant, l'impatience de certains, ayant acquis de nouveaux matériels.

Enfin, Juillet arriva avec les Estivales du Ciel où, dès le premier Vendredi, 70 personnes environ nous rejoignaient au Pic, ainsi que les vendredis suivants, même en Août à des dates non prévues.

Ne parlons pas de « La Nuit des Etoiles » annulée pour cause de mauvais temps !

La fin de l'année fut par contre meilleure : certaines semaines de Novembre et Décembre, nous sommes montés trois fois ... pourvu que ça dure !!!

Si tout se passe comme souhaité, l'année 2017 verra, je l'espère, l'apparition sur la route du Pic d'un parcours astronomique pédagogique, composé de panneaux explicatifs des planètes, du Soleil, des comètes, ceinture d'Astéroïdes (Kuiper, nuage de Oort etc.....) qui permettra à tout un chacun, petits et grands de se promener « intelligemment » sur ce beau site Tablerain.

Tous les Astronomes adressent aux Tableraines et Tablerains, leurs meilleurs vœux étoilés pour l'Année 2017.

Claude BAUER, président du CRABE

Exemple panneau projet sentier pédagogique



Lev de lune sur nos montagnes

Des projets portés ou soutenus par Espace Belledonne : www.espacebelledonne.fr



Le projet de Parc naturel régional de Belledonne

Contact : Sophie Gouin : 06 07 30 19 65 / sophie.gouin@espacebelledonne.fr

Bonne nouvelle : en février 2016, le Préfet de Région a donné un avis favorable sur l'opportunité du projet de Belledonne.

Prochaines étapes :

- L'Espace Belledonne attend la validation politique du projet de Parc naturel régional par la nouvelle Région.
- Si la Région valide le projet, la prochaine étape pour 2017 est le lancement d'un diagnostic territorial complet, qui est la première étape dans l'élaboration de son projet de territoire (la charte du futur parc).
- En parallèle, l'Espace Belledonne a installé des **commissions de travail thématiques** ouvertes à l'ensemble de ses partenaires pour informer de l'avancée de la démarche, travailler au soutien de projets et d'actions sur l'ensemble du territoire et offrir des espaces d'échanges et de débats à tous les acteurs publics et privés de Belledonne. Quelques commissions se sont réunies en 2016 pour avancer sur la connaissance du territoire, partager et échanger sur les projets et initiatives des différents secteurs de Belledonne et envisager des pistes de projets à développer. Ce travail se poursuivra en 2017. **Les commissions thématiques sont ouvertes à toutes personnes intéressées par les travaux de l'Espace Belledonne.**

Les programmes



Espace valléen

Contact : Catherine Balestra : 06 38 55 81 26 / catherine.balestra@espacebelledonne.fr

L'Espace Belledonne, en partenariat avec Le Grésivaudan, La Métro, Cœur de Savoie et Porte de Maurienne, est candidat au dispositif « **Espace valléen** ». Ce dispositif accompagne les destinations alpines dans leur projet touristique jusqu'en 2020. L'objectif est d'augmenter la fréquentation, notamment en période estivale, en invitant les visiteurs à découvrir le territoire sous toutes ses facettes : culturelles, ludiques, sportives, naturelles...

L'Espace Belledonne est actuellement en train de construire son plan d'actions jusqu'en 2020, en complémentarité avec les territoires voisins.



Espace valléen

Contact : Catherine Balestra : 06 38 55 81 26 / catherine.balestra@espacebelledonne.fr

Le programme européen LEADER porté par l'Espace Belledonne est un outil au service du développement du territoire. Son démarrage officiel a eu lieu le 12 septembre 2016.

1 635 000 euros disponibles sur 6 ans sont destinés à soutenir des projets autant agricoles, forestiers, culturels que touristiques. A ce jour, 23 dossiers ont sollicité une aide au titre du programme LEADER Belledonne. Si vous avez un projet, n'hésitez pas à nous contacter.

Les projets

Belledonne et Veillées, un projet de l'Espace Belledonne mené en partenariat avec l'association culturelle Scènes Obliques.

Contact : Loris Subit : 06 79 63 96 60/ margaux.mazille@espacebelledonne.fr

Il s'agit d'un projet culturel de territoire original et fédérateur.

Destiné aux habitants de Belledonne, il propose d'impliquer les habitants des villages dans l'organisation de veillées tout au long de l'année, dans des lieux insolites et sur des thèmes variés.

Chaque veillée se décompose en 3 temps :

- 1 - un premier temps d'échange et de partage autour du thème choisi ;
- 2 - un second temps gastronomique autour d'un repas ;
- 3 - un troisième temps de spectacle professionnel.



Cette année, le projet ***Belledonne et Veillées*** a soufflé sa onzième bougie. Cette longévité provient sans doute de quelques ingrédients savamment dosés, entre initiatives locales, rencontres et échanges, convivialité, ouverture d'esprit.

Belledonne et Veillées a encore gagné son pari, celui de rassembler les gens de Belledonne autour de temps culturels de qualité, organisés à domicile par des équipes volontaires. Les habitants de Belledonne ont cette année encore répondu présent pour la plus grande satisfaction des organisateurs. Grâce aux veillées, des liens ont été tissés, resserrés, dénoués à plusieurs niveaux : sur le territoire, sur la commune organisatrice, au sein de l'équipe organisatrice et enfin parmi les participants.

Les veillées 2016 en quelques chiffres :

- 10 veillées (4 en Savoie et 6 en Isère)
- Au total : 1 050 participants
- 4 nouvelles communes accueillantes pour cette édition
- 4 veillées portées collectivement à 2 ou 3 communes

La Haute Traversée de Belledonne... Sentiers des bergers, un projet structurant et fédérateur porté par l'Espace Belledonne

Contact : Valérie Lucas : 06 79 68 93 38 / valerie.lucas@espacebelledonne.fr



Le projet d'homologation GR® de la traversée intégrale de la chaîne de Belledonne, d'Aiguebelle en Savoie à Vizille en Isère, suit son cours avec la FFRandonnée. Le dossier part dans les prochains jours pour une réponse sur l'homologation début 2017. Les prochaines étapes :

- le balisage GR® sur l'itinéraire de la Haute Traversée
- les circuits GR® de Pays de 3 à 5 jours à préciser
- la réalisation du topoguide (travail de contenu, rédaction, suite à l'élaboration du chemin de fer)
- sans oublier la dimension pastorale du projet avec le soutien de la programmation de la Saison des alpages qui a eu lieu chaque été sur Belledonne
- la promotion du projet (salon du randonneur...)

 **Balisage GR®** pour sentier de Grande Randonnée, marque déposée par la FFRandonnée, marque rouge et blanche.

 **Balisage GR® de Pays** : pour les circuits plus courts et plus faciles, marque également déposée par la FFRandonnée, marque rouge et jaune.



N'hésitez pas à consulter le site dédié.

www.lesentiersdesbergersenbelledonne.fr

Les ultra trails de Belledonne, des évènements soutenus par l'Espace Belledonne.

4ème édition pour l'UT4M et l'Echappée Belle en août 2016.



<http://ut4m.fr/>



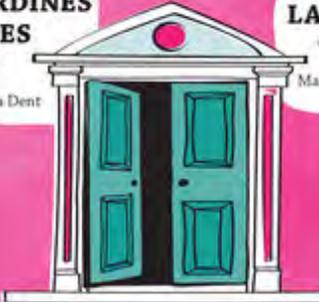
<http://www.lechappeebelledonne.com/>

Vie locale - L'écho du comédien

Spectacle à quatre voix

LES SARDINES GRILLÉES
de J.C Danaud
par le Théâtre Sous La Dent

LA VISITE
de Victor Halm
par Manicomis Théâtre



Dimanche 15/01/17 - 17h00 **Samedi 21/01/17 - 20h30**
Salle VVE - St Vincent de Mercuze Espace Paul Jargot - Crolles

5 samedi 28/01/17 - 20h00 **Dimanche 29/01/17 - 17h00**
Salle polyvalente - La Versoix Salle polyvalente - La Versoix

Tarif plein 10€ réduit 8€
INFOS / RÉSA : 06 18 49 38 53
letheatresousladent@gmail.com



« En ce début d'année, je viens vous dire quelques mots concernant la Compagnie « Théâtre Sous La Dent » dont je fais partie :

- en 2016, très gros succès du « Théâtre en Liberté » de Victor Hugo en janvier et de « La Ferme en Trop » d'Yves Garric cet été, avec les félicitations de l'auteur !!!

- 2017 sera aussi une année très riche avec la programmation de spectacles :

➔ **La Compagnie « Théâtre Sous La Dent »** va jouer pour la première fois sur une scène nationale, un spectacle intitulé « Théâtre en liberté » de Victor Hugo dans un « vrai » théâtre – le théâtre Charles DULLIN de Chambéry –, magique pour les comédiens et les spectateurs... un grand soutien de la ville de Chambéry... Notre tarif habituel est maintenu ! Venez nombreux, avec vos proches et vos amis, pour nous soutenir et partager ensemble ce moment d'exception !



LES SARDINES GRILLÉES
de J.C Danaud
Une rue, deux femmes, rien ne les rapproche et pourtant... une amitié naît. Entre humour et tendresse, toutes deux patient d'ambosir avec sincérité. Entre fiction et réalité l'espace est étroit. Sur un banc public une tranche de vie à déguster sans modération. Mise en scène : Pascale Odier
Les personnages :
Viviane - Sylvie Flarck
Solange - Amélie Ferrot

LA VISITE
de Victor Halm
Ce n'est pas un patient, il n'a pas de rendez-vous. Pourquoi est-il là ? La visite, c'est l'histoire de la rencontre d'un homme et d'une femme mais aussi celle d'une agression. La psychiatre est placée en présence d'un homme... Confrontée à un acte systématique de démolition de ses certitudes professionnelles, elle finit par perdre ses repères. Renversement de situation...
Direction d'acteurs : Alain Bridonnet
Les personnages :
Le visiteur - Claude Gouzzoni
La psychiatre - Pascale Odier

Ces 2 spectacles sont proposés séparément sous la forme de théâtre à domicile. Renseignements : 06 18 49 38 53

REMERCIEMENTS :
la municipalité de St Vincent de Mercuze et l'association Grésin-théâtre de St Vincent de Mercuze

PROGRAMMATION DU THÉÂTRE SOUS LA DENT :
THÉÂTRE EN LIBERTÉ de V. Hugo
JEUDI 23 FÉVRIER - SALLE CHARLES DULLIN - CHAMBÉRY
BOULE DE SUIF de Molière
27 JUIN AU 15 JUILLET - PLEIN AIR PRES DE LA MARELLE - CROLLES

➔ **La Compagnie « Théâtre Sous La Dent »** innove et se déplace à La Table.

A ma demande, nous avons le projet d'organiser des soirées « théâtre chez l'habitant » en fin de printemps, soirées très conviviales avec le spectacle « Les Sardines Grillées ».

A ce jour, deux soirées programmées, une au Chef-lieu et l'autre aux Curtets. Venez nous voir, nous venons à vous et partageons ensemble cette passion « du théâtre vivant » ! »



Jacky MOUTARD,
comédien passionné
tel : 06.60.65.00.43
jacky.moutard@aol.fr



Mademoiselle Pays de Savoie

Charleyne TADDEI, originaire des Curtets a été sacrée « Mademoiselle Pays de Savoie 2016 » lors d'une soirée organisée à Ruy-Montceau et demoiselle d'honneur de Rhône-Alpes.

Jeune fille de 16 ans, élève de 1ère ST2S, fan de danse créole et de football, elle veut devenir aide-soignante.

Elle devrait prochainement participer à d'autres compétitions !

Félicitations et vœux de réussite !

Tour du Val Gelon, le 11 septembre

Guy ROYBON, ancien maire de La Table, bon pied bon œil, toujours en forme, a participé à cette épreuve et s'est classé 1er dans la catégorie Master 4.

Félicité sur le podium par 2 camarades de classe !



Le tour du monde à vélo passe par LA TABLE...

Stéphane AMANN dit BOULY parti le 8 mai 2013 de STRASBOURG, sa résidence habituelle, avec une arrivée prévue le 24 septembre 2016 (jour de l'anniversaire de sa maman) pour un tour du monde en vélo, en totale autonomie, a fait une petite escale à LA TABLE afin de retrouver ses amis Cécile MAGNIN, Michèle et Guy ROYBON et surtout "mémé" Marcelle...

Au terme de 73 150 kms, sur un vélo pesant 50 kgs avec les sacoches, il est arrivé le 31 Août 2016 à LA TABLE après avoir traversé : L'ALLEMAGNE, L'AUTRICHE, LA SLOVAQUIE, LA HONGRIE, LA CROATIE, LA SERBIE, LA BULGARIE, L'OUZBEKISTAN, LE TADJIKISTAN, LA CHINE, LE LAOS, LA THAÏLANDE, LA MALAISIE, SINGAPOUR, L'INDONÉSIE, L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE ZÉLANDE, LE CANADA, LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE, LE GUATEMALA, HONDURAS, LE NICARAGUA, LE COSTA RICA, PANAMA, LA COLOMBIE, L'EQUATEUR, LE PEROU, LA BOLIVIE, LE CHILI, L'ARGENTINE, LA PATAGONIE, L'ESPAGNE et le retour par la chaîne des PYRÉNÉES, en empruntant chaque fois les cols présents sur son passage.



Ce voyage a été chargé en péripéties et en aventures insolites (rencontre avec les ours, les serpents, les singes) mais aussi le froid glacial et la chaleur étouffante.

Il a été riche en rencontres humaines ; l'accueil a été formidable dans le monde entier et partout une fabuleuse hospitalité.

Des images et des paysages à couper le souffle ont jalonné cet incroyable périple. Il revient avec une quantité impressionnante de photos magnifiques.

Il est heureux de retrouver des plaisirs simples et aussi ce beau pays qu'est LA FRANCE.

Calendrier prévisionnel des activités 2017



19 février



Trail Belledonne Gelon
Circuit : Le Bourget-en-Huile, Le Pontet, La Table, Le Verneil

Février ou Mars



Les failles, secteur Le Villard
En liaison avec l'association des parents d'élèves du Bourget-en-Huile

4 mars



- Remise officielle de la première carte d'électeur aux jeunes recensés par l'INSEE.
- Distribution de nouvelles cartes électorales à l'ensemble des administrés.

8 mai



Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Printemps



Théâtre chez l'habitant. 2 représentations au Chef-Lieu et aux Curtets.

Juin



- Fête de la musique.
- Vide grenier, animations par l'association KATEDI.

**Du 15 juin
au 31 juillet**



Exposition sur le thème de la « nature » dans la Vallée des Huiles.

Août



Estivales du Ciel et Nuit des étoiles en liaison avec le C.R.A.B.E.

15 août



Apéritif de la vogue

11 novembre



Commémoration de la fin de 1^{ère} guerre mondiale.

16 décembre



Goûter de Noël des Anciens.



Le coin du cuisinier

Le cake aux noix de Marcelle

Voici la recette du cake aux noix

Proportions (6 personnes)

150 g de noix décortiquées

100 g de beurre

40 g de farine + une petite pincée de sel

2 fois 75 g de sucre = 150 g

3 œufs + 1 petit verre à liqueur de rhum

Se prépare la veille, se conserve plusieurs jours

Faire chauffer le four thermostat (4)

Garnir le moule de papier sulfurisé

Hâcher finement les noix à la moulinette

Avec le mixeur, leur ajouter 75 g de sucre

Incorporer 75 g de sucre ou beurre ramolli

Mélanger les deux préparations

Lorsque le mélange est homogène, ajouter

toujours avec le mixeur, les œufs un à un

le sel, la farine, le rhum.

Verser la préparation dans le moule

Enfourner pour 45 minutes.

Peut se servir avec une crème anglaise

ou chantilly.

est excellent.



Bon appétit !!!!!

Infos pratiques



Passeport

Les passeports biométriques sont réalisés dans les mairies équipées d'une station biométrique depuis le 14 mai 2009, soit 14 mairies en Savoie, dont les plus proches sont Montmélian et Saint Pierre d'Albigny. Pour toute demande, il faut prendre rendez-vous.

- Mairie de Montmélian : 04.79.84.07.31
- Mairie de Saint-Pierre d'Albigny : 04.79.28.50.23

Carte d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Cette mesure est applicable aux nouvelles cartes fabriquées à partir du 1^{er} janvier 2014, mais également aux cartes sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation de la durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.

En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans. Les cartes délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Le renouvellement si celle-ci est périmée, est gratuit.

Documents à fournir :

- Acte de naissance de – de 3 mois
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile de – 3 mois
- Livret de famille pour les mineurs

NOTA : A partir de février ou mars 2017, les cartes d'identité seront délivrées à partir des mairies équipées de stations biométriques, comme pour les passeports.

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscriptions sont effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre pour une inscription effective l'année suivante. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité.

Coordonnées de la Mairie de La Table

Tél. : 04 79 65 00 00 - Fax : 04 79 65 09 38
Messagerie : commune.latable@orange.fr
Site internet : <http://latable-savoie.com>
Coordonnées du maire : 06 14.03.01.63

Horaires d'ouverture de la Mairie de La Table au public – permanence des élus :

- Mardi : de 14h à 17h
- Jeudi : de 15h à 18h
- Vendredi : de 9 h à 12h

Tarif de location de la salle des fêtes

- Pour les habitants de la commune : 100 € (été) et 120 € (hiver)
 - Pour les non-résidents : 150 € (été) et 170 € (hiver)
- Une caution de 350 € est demandée lors de la location de la salle.

Horaires de la déchetterie de Villard-Sallet

- En hiver : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- En été : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Secrétariats parlementaires

- **Mme Béatrice SANTAIS**
Immeuble « Le Catinat », place Albert Serraz
73800 MONTMELIAN
Tél. : 04 79 84 36 27 - Fax : 04 79 84 36 28
- **Mr Jean-Pierre VIAL**
47 avenue de Lyon, 73000 CHAMBERY
- **Mr Michel BOUVARD**
B.P. 1802, hôtel du Département
73018 CHAMBERY

Coordonnées de la Communauté de Communes Cœur de Savoie et Conseillers départementaux

Place Albert Serraz – B.P. 40020
73 802 MONTMELIAN
Tél. : 04 79 84 36 27 - Fax : 04 79 84 36 28
Mail : secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
Site internet : <http://www.coeurdesavoie.fr>
Conseillers départementaux
Jean-François DUC / Jacqueline TALLIN
B.P. 1802, hôtel du Département
73018 CHAMBERY

Jeune talent

Dessins réalisés par Mylène DELPY

Diplômée de l'Université de Poitiers en Biologie Ecologie et Evolution, elle dessine depuis plus de 10 ans, essentiellement des animaux en mixant des techniques (crayons de couleur et graphiques, aquarelles) à partir de modèles photos.

Elle envisage de s'orienter vers la peinture traditionnelle.

Elle commercialise une partie de ses œuvres. Encouragements pour son talent !

Contact : m.delpy@orange.fr /
06 15 18 35 91

